

POUR NOUS

ORGANE FRATERNEL DU STALAG VI A

NOVEMBRE 1945 — N° 2



La photo ci-dessus représente l'Amicale du VI A. En métal solide et brillant, lettres peints en rouge, il a une belle facture et est tout à fait digne du nom du VI A.

LE CONGRÈS

8 et 9 Septembre 1945

Pourquoi

Octobre 1944. Le secrétariat (qui dès le départ des Allemands s'est préparé à lancer l'Amicale), réunit les libérés et les familles de la Région Parisienne en une assemblée générale où les statuts sont votés. L'AMICALE EST LANCÉE.

Mais elle est provisoire. Il est entendu que dans les six mois qui suivront le retour de tous, les anciens démissionneront pour faire place aux récents libérés. Il faut aussi refondre les statuts également provisoires.

Comment

Convoquer tous les VIA ? Cela est impossible les difficultés matérielles sont telles, qu'une très faible partie seulement pourrait assister à ce Congrès. CONVOQUER TOUS LES HOMMES DE CONFIANCE DE KOMMANDOS ? Oui, mais qui prouve qu'ils avaient vraiment la confiance, qu'ils ne s'étaient pas imposés ?

Oui-Oui ou Oui-Non

C'est pourquoi chacun des camarades dont nous avions l'adresse à cette époque (nos listes très incomplètes s'améliorent tous les jours) a reçu une carte de vote par laquelle nous lui demandions de désigner un camarade de son choix, de préférence celui que nous lui propositions et qui était toujours l'homme de confiance, ou les hommes de confiance quand plusieurs se sont succédés dans les Kommandos.

4.000 cartes nous ont été retournées. Tu trouveras ci-dessous le résultat du dépouillement. Certains camarades ont désigné d'autres noms que ceux qui étaient proposés. Mais la proportion est nettement inférieure ; nous en publierons la liste dans le prochain numéro. Nous avons dû alors convoquer les hommes de confiance ainsi validés et dûment mandatés pour organiser l'Amicale.

Les absents

Nous avons regretté plusieurs absences : celle de Jean Guyat qui, frappé par un deuil parmi ses proches, n'a pu venir. Celle de José Prudhommeaux qui, tout jeune marié, était encore en pleine lune de miel. Celle de Bohem 157-F, absent de Paris. Celle de Rabier 563-F, qui a fait, quelques jours avant son départ une chute d'une échelle ; nous espérons qu'il est maintenant rétabli. Cabaret 1-F et Denis 157-F, Joly 709-F, Godail 154-F, Morlot 761-F n'ont pu venir pour des raisons diverses et se sont excusés. Villers enfin s'est excusé par télégramme le jour même du Congrès. Madame Villers, hospitalisée, un accident survenu la veille à son gargon, l'a empêchée de se joindre à nous. Nous faisons des vœux pour le rétablissement de Madame et du jeune Villers.

Les présents

Alson 206-F, Bertrand, 154-F, Bois-sinot 201-F, Bouvier 602-F, Boyer 157-F, De La Masselière 7-F, Guillot 664-F, Huet 508, Imbert 715-F, Martin 563-F, Meaulle 759-F, Milhé 12-F, Morelié 601-F, Oxcombre 556-F, Pamard 651-F, Philippe 57-F, Picard 60-F, Roussel 751-F, Sontag 56-F, Troutet 201-F, Baugin 1000-F, Letremble, Lacroix, Dentzer, Laverdure, Lemaire, Gabouriau, Roussel.

Les Séances

Ouverture (avec un peu de retard) de la première séance de travail à 14 heures 50. LE TREMBLE démontre

la nécessité de prolonger dans la vie civile la camaraderie et l'amitié qui unissaient les P.G. au camp. Minute de silence émouvante pour tous nos chers disparus.

Laissons parler Bernard. Comment transcrire la joie de se retrouver ! chaque visage évoquait DORTMUND, ESSEN, HÉRNE, DUISBOURG, et tant d'autres souvenirs communs... Les conditions de travail particulièrement pénibles du VI A, les bombardements incessants ont créé entre nous un état d'esprit identique.

La fin du Secrétariat

DENTZER fait alors un exposé de ce que fut l'activité du secrétariat et de l'Amicale avant la Libération. Il montre comment, malgré les difficultés énormes, il a réussi à les tenir en dehors de toute activité politique, et comment il remet entre les mains des congressistes une Amicale absolument libre, absolument pure. « Faites maintenant ce que vous voulez, dit-il, aucune entrave ne vous gênera, quelle que soit la voie que vous désirez suivre ». Il expose quelle fut l'organisation du Congrès, déplore l'absence (heureusement momentanée) de LACROIX et annonce la démission de tous les anciens.

La Séance continue

Un bureau de séance est alors formé. Il comprend : LAVERDURE, LETREMBLE, DENTZER, PAMARD (Jules), SONTAG, ROUSSEL, LACROIX (absent).

Bernard LETREMBLE fait un court tableau de la période du 8 Mai au 8 septembre :

1^{er} Mai : arrivée du camion à Montreuil ; 2 mai : radio ; 8 mai : comité consultatif de l'Absent. Puis lancement du journal, préparation du Congrès. Il parle avec complaisance de la réunion des hommes de confiance les 20, 21, 22 juillet, de l'incurie que cette manifestation a prouvée. Il montre la nécessité de compter seulement sur nous-mêmes.

La question de confiance

Question posée à tous les congressistes : l'Amicale doit-elle être formée ? Réponse : OUI (à l'unanimité) avec EXCLUSION FORMELLE DE TOUTE POLITIQUE.

La Fédération et l'Association départementale

MORELLE déclanche la bagarre ; pourquoi deux organismes ? A quel saint se vouer ? La discussion devient générale. ROUSSEL donne quelques précisions et finalement, à l'unanimité, on décide d'encourager tous les P.G. à adhérer et à militer dans les deux associations. Il reste entendu que personne ne peut engager l'Amicale quelle que soit sa fonction sans l'avis du Comité directeur. IMBERT expose alors l'action de la section de la Loire. Tout le monde est d'accord pour continuer à militer au sein de l'association, mais il ne doit pas déposer de statuts propres à chaque section locale.

La bombe atomique

STATUTS : mots chargés d'électricité, c'est la tempête qui se déchaîne. LAGACHE fait une récapitulation de son activité dans le Nord. Il expose les raisons pour lesquelles il a cru bon de déposer à Lille des statuts pour le WERKREISS VI. DENTZER fait une mise au point. Il démontre qu'il est impossible de laisser subsister en pro-

1^{er} NOVEMBRE

Jour des Morts

Les nôtres reposent, là-bas, dans la terre maudite : HEMER, DORTMUND, ESSEN, LINGEN-THUINES, SOEST, GELSENKIRCHEN.

Noms qui résonnent dans nos cœurs parce que nous y avons laissé 530 camarades, NOS MORTS.

Nous aurions aimé conduire vers eux leurs familles en deuil qui n'ont même pas eu la consolation de pouvoir fleurir leur dernière demeure.

Nous aurions aimé NOUS recueillir sur leurs tombes et rendre hommage à leur sacrifice.

JOUR DES MORTS, si pesant pour tous ceux qui pleurent...

Nous avons demandé à la Veuve d'un camarade du kommando 664-F, d'aller fleurir la tombe d'un VI A décédé quelques jours après son rapatriement à Paris.

Geste symbolique par lequel nous avons voulu marquer notre fidélité au souvenir des disparus.

...Et cette tombe fleurie, c'est dans notre cœur, toutes les tombes du VI A.

...Et cette Veuve qui pleure, c'est toutes les Veuves, tous les Orphelins, toutes les familles qui n'ont plus l'espoir de les voir revenir.

Cette tombe et ses fleurs, cette Veuve et ses pleurs, c'est toute notre raison d'être.

SAINT-ÉTIENNE A L'AVANT-GARDE !!!

Le 13 octobre 70 camarades récoltent 60.000 francs pour l'Amicale

Dans les salons de la Préfecture, Jacques Imbert et les membres du Bureau accueillent, à 20 h. 30, les anciens VI A et leurs amis qui s'étaient donnés rendez-vous au bal.

Une soirée unique, la plus réussie depuis la libération, confieront les huissiers, mais sans vouloir conter en détail les formes de cet incomparable succès. Félicitons ici l'équipe de Saint-Etienne, autour de Jacques, H. BUS-SIERES, BRUYAS, MEYRIEUX, PASSEAU, BRIAUX, WARIGNIER, PERRACHE, MOUNIER, PEURRERE, BURTIN, VERNET, PALIER, VILLATIER, GRALL, VANEL, RICHARD, ont monté une réalisation à citer en exemple aux gars du Nord, aux Parisiens.

Près d'eux se groupaient tous nos amis du VI A dans une atmosphère de camaraderie que l'on ne retrouve qu'entre « Géfang ». Equipe d'amitié... équipe de Foyers aussi : tel ménage tenait la caisse, servait au bar, tel autre vendait la pâtisserie, partout le même dévouement, le même sourire. Les copains se présentaient : « Mon vieux Dupont, ma femme Dupont — tu sais, celui qui avait des poux, mais oui, je t'en ai parlé — on travaillait ensemble à l'ALBERT 12, tu parles d'une « Zeche », quel « Arbeit »... Pendant que les « Géfang » s'entourent dans leurs souvenirs, les femmes elles aussi se « retrouvent », car elles ont eu leur captivité...

Héroïquement, seules au milieu de l'égoïsme qui déferlait, elles trouvaient assez de courage pour créer des colis en dépit de quelles restrictions, et pour sourire et espérer à travers les 27 lignes « KRIEGEFANGENEN-POST » en nous cachant leurs pleurs.

Pendant cinq ans, elles étaient pour nous l'espérance ; brusquement, sans rien dire, les voilà qui se glissent à l'Amicale pour secourir nos gosses et nos veuves. Mamans et Epouses de Saint-Etienne, comment vous remercier d'avoir si vite réalisé que l'Amicale VI A était une famille dont vous serez les gardiennes ?

Les VI A de Saint-Etienne organisent une permanence dans les locaux de la Croix-Rouge, offrent un goûter aux familles, veulent monter une séance théâtrale au profit de l'Amicale et préparent déjà le Noël des Enfants. ET VOUS ???

Si vous voulez que l'Amicale poursuive l'action de la Caisse de secours, envoyez-nous sans tarder votre adhésion.

vince des sections locales possédant des statuts propres, ce qui provoque évidemment les divisions. Après une discussion qui n'en est pas moins restée très cordiale, il est décidé que le Stalag VI A quittera l'organisation WERKREISS du Nord ; l'unanimité s'est faite sur ce point.

(SUITE AU PROCHAIN NUMERO)

• Dans le prochain numéro, nous parlerons de la TOMBOLA.

NOËL !

Dans 40 jours, pour la première fois depuis 5 ans, les P.G. fêteront en famille leur premier Noël. 1940-1941... d'année en année Noël marquait l'étape d'espérance. Voici bientôt ce Noël de France.

Tout à votre joie, pensez aux gosses du VI A qui seront sans jouets. Aidez-nous à remplacer le Père Noël près des petits. Leur papa était de nos Kommandos. Il est tombé là-bas, tu t'en souviens.

Pas d'émotions faciles, de soupçons ; mais un geste suivant tes moyens ; le plus immédiat : s'inscrire à l'Amicale.

Remplis avec soin le bulletin ci-contre (recto et verso) et retournes-le à l'Amicale des Anciens P.G. du stalag VI A, 68, chaussée d'Antin, accompagné de la somme de 120 fr.

Est-il nécessaire ? Oui, nous reconnaitre. N'avez-vous ressenti une grande joie en trouvant dans un interlocuteur accidentel, un ancien du VI A ? Et souvent, vous avez pensé : faudrait un moyen de nous reconnaître. Le voilà ce moyen.

Il sera d'ailleurs bientôt adopté par toutes les amicales de camp.

Il est vendu 25 francs au profit de la Caisse de secours.

Chefs de région, demandez-le nous ! Nous vous expédierons, à conditions, le nombre d'insignes que vous demanderez.

Isolés, vous le recevrez en port dû, sur votre demande, contre la somme de 25 francs.

Réclamez-le avec votre adhésion.

A Paris, la coutume est de faire payer une amende de 5 francs à celui qui vient aux réunions sans insigne. Qu'on se le dise !

A nos Veuves

PENSION... ATTENTION !!!

Il faut dès maintenant demander votre pension. Sinon, elle ne sera pas versée dès l'interruption du régime actuel et il n'y aura pas de rappel. Actuellement, vous touchez la dérogation familiale.

Ce régime sera supprimé dès que tous les P.G. seront rapatriés. Si vous n'avez pas d'ici là fait votre demande de pension, vous risquez d'attendre plusieurs mois et le rappel ne vous sera pas fait.

Pour faire cette demande, nous tenons des imprimés à votre disposition.

Cette demande ne vous fera pas supprimer l'allocation militaire que vous touchez actuellement et si votre pension est plus faible, il n'y aura pas de trop perçu à payer. N'hésitez donc pas.

Voici les taux des pensions pour les veuves de soldats et sous-officiers de réserve :

| | |
|-----------------------|-------|
| Veuve de soldat | 6.800 |
| Veuve de caporal | 6.815 |
| Veuve de sergent | 6.830 |
| Veuve de sergent-chef | 6.830 |
| Veuve d'adjudant-chef | 6.875 |

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que le Conseil des Ministres étudie le moyen d'augmenter sensiblement ces taux.

La pension de veuve peut se cumuler avec celle d'ascendant.

TRANSFERT DES CORPS

Le Ministère communique : Le rapatriement des corps de nos malheureux camarades ne peut être envisagé avant deux ans, en raison d'une part, des difficultés de transports ; d'autre part, des difficultés d'entente avec les différents états-majors alliés d'occupation.

Pour les camarades enterrés dans des conditions trop précaires, l'exhumation est prévue. Dans le minimum de temps possible, les corps seront placés dans un cercueil et auront une tombe individuelle.

Nous avons déjà signalé le nom des camarades et l'emplacement de leurs corps.

Nous aimerions que les hommes de confiance des Kommandos respectifs puissent assister à l'exhumation. Nous tiendrons les familles fidèlement au courant.

(VOIR LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)



Congrès des 8 et 9 septembre. Le Bureau de séance. À gauche à droite : B. LACROIX, G. LAVERDURE, J. PAMARD, B. LETREMBLE, M. DENTZER, H. SONTAG, L. ROUSSEL.

GFP 202 RES

NOS DROITS

Médicale et temporaire en faveur des P. G.

Le 26 mai 1945 ins-
les P. G. rapatriés une
temporaire à la charge
pendant les 9 mois qui sui-
retour en France, pour
dié ou blessure, à l'excepti-
elles qui n'ont aucun lien
activité.

DROIT à cette aide tous les
rapatriés du jour de leur démou-
on, qu'ils soient assurés so-
ou non.

COMMENT : Fais-toi inscrire à la
rie avec ta carte de rapatrié sur
liste d'aide médicale temporaire
et demande les bons de consultations
dont tu peux avoir besoin.

AVANTAGES : Consultations et
soins gratuits auprès du praticien
de ton choix. Le cas échéant, admis-
sion dans les hôpitaux, sanatoria ou
autres établissements agréés par le
Préfet.

MEDICAMENTS GRATUITS

INDEMNITE journalière en cas
d'arrêt de travail, pour le P. G. dont
les familles ont pu prétendre au bé-
néfice des allocations militaires;
cette indemnité est fixée à 50 francs.
Si tu as droit au versement par
les Assurances sociales d'une indem-
nité journalière supérieure à 50 fr.,
la Caisse doit te payer la différence;
cette indemnité de 50 francs peut se
cumuler avec le deuxième mois de
congé, le cas échéant.

Pour y avoir droit : Adresser une
demande à la Direction départemen-

tales des P. G. de ton département
à la fin du premier mois d'arrêt.

Indiquer : Nom, prénom, adresse,
numéro de carte de rapatrié, numéro
d'immatriculation aux Assurances
sociales. Joindre un certificat médi-
cal indiquant la durée de l'incapa-
cité de travail. Si tu n'es pas assuré
social, joindre un certificat du Maire
précisant que ta famille a bien perçu
les allocations familiales pendant les
deux quinzaines suivant la date de
ton passage au Centre d'accueil dé-
partemental.

**NOTA. — L'AIDE MEDICALE
TEMPORAIRE** prend en charge les
étrangers résidant n France au mo-
ment de leur démobilisation.

ATTENTION : Ne pas omettre de
te soumettre au 2° examen médical
qui, suivant l'ordonnance du 20 avril
1945, doit avoir lieu, au plus tôt
4 mois, au plus tard 7 mois après le
premier (s'inscrire à la Mairie).

SOINS DENTAIRES. — Ont
droit : Tous les P. G. rapatriés, dans
un délai de 9 mois après leur retour
en France (passage au Centre d'ac-
cueil départemental).

Avantages : 1° Extraction, obs-
truation au ciment ou à l'amalgame,
traitements radiculaires, traitement
des gencives ;

2° Pose d'appareils de prothèse
dans tous les cas où le coefficient
masticatoire est inférieur à 40 %.

Condition : En avoir fait constater
la nécessité par le stomatologiste
ou le chirurgien-dentiste du Centre
de diagnostic départemental.

IMPOTS

Contributions mobilières et financières

Si le montant de l'impôt ne dé-
passe pas 5.000 francs par année et
par commune, tu es exonéré totale-
ment pour les cotés dus au titre des
années 1939 à 1945 inclus (pour les
rapatriés dans le courant de l'an-
née 1945).

Il te suffit de retourner ta feuille
au Contrôleur des contributions direc-
tes, en spécifiant ta date de rapa-
trier et le numéro de ta carte de
rapatrié. Si l'impôt dépasse 5.000 fr.
par année et par commune, adresse
une demande de réduction au
Contrôleur des contributions direc-

tes, en spécifiant ta date de rapa-
trier et le numéro de ta carte
de rapatrié.

Taxe de Compensation familiale
Si tu es marié depuis le 1er jan-
vier 1939, tu ne seras soumis à cette
taxe (si tu n'as pas d'enfant à ce
moment), que la 2° année suivant
celle de ton retour.

**Impôt cédulaire et Impôt général
sur le revenu**

Tu n'y couperas pas.

Contributions indirectes

Tu n'y coupes pas.

Impôts sur les bénéfices agricoles
Tu bénéficies d'un abattement à
la base supplémentaire de 6.000 fr.
en 1943, 10.000 fr. en 1944, 12.000 fr.
en 1945.

Taxe de Radiodiffusion
Tu peux bénéficier d'une réduction
si le poste n'a fait l'objet d'aucune
utilisation pendant ta captivité et si
tu as demandé des délais pour le
paiement.

● Un poste de T. S. F.

Dernières nouvelles

Nous apprenons que les réunions
du Nord et du Pas-de-Calais se tien-
dent :

A LILLE, le 25 novembre 1945, à
10 heures, au cinéma Cinéac, rue
Faidherbe, près de la gare.

A BETHUNE, le 25 novembre
1945, à 14 h. 30, salle Sévigné, au
Foyer Albert, 1, rue Fernand-Barr,
en bas du Stade municipal, à un
quart d'heure de la gare.

A BRUAY-EN-ARTOIS, le 25 no-
vembre 1945, à 16 heures, salle de
bal, Impasse Duquesne.

Bernard LETREMBLE, Bernard
LACROIX, PAMARD, feront le
voyage de Paris pour voir vous.

VILLERS, SONTAG, ALSON,
MORELLE, OXSOMBRE, HUET,
DENIS seront probablement des
nôtres.

Vous viendrez tous à Lille..., ou à
Bethune..., ou à Bruay.

Les gars de Ch'Nord feraient-ils
moins bien que les gars de la Loire ?

● Grâce à la TOMBOLA, chacun,
même le plus isolé, pourra se don-
ner pour l'AMICALE !!!

A nos Veuves

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

PELERINAGE SUR LES TOMBES EN ALLEMAGNE

Les voyages en Allemagne ne sont
pas encore autorisés. Les difficultés
sont les mêmes que pour les trans-
ferts des corps, mais nous pouvons
espérer la solution de ce problème
pour le printemps prochain.

EN FRANCE

Les épouses, enfants et parents de
nos camarades décédés en France
peuvent avoir un voyage gratuit en
2° classe sur la tombe de leur dis-
paru.

1° Voyage de province, à Paris.
S. N. C. F., 88, rue St-Lazare, Paris ;
2° Voyage de Paris en province,
S. N. C. F., 3, rue d'Athènes, Paris.
Joindre à votre demande :

1° Une copie conforme sur papier
libre de la feuille portant la men-
tion « Mort pour la France », léga-
lisé du Maire de votre commune ;
2° Un certificat attestant le degré
de parenté, légalisé par le Maire de
votre commune.

CREATION ET EXTENSION DE FONDS DE COMMERCE

En vertu de la circulaire du
18 avril 1945, les Veuves de guerre
bénéficient sur ce point d'un régime
de faveur.

DROITS DE SUCCESSION

Vous êtes exonérées des droits de
mutation. L'exemption de l'impôt
n'entraîne pas la dispense de la dé-
claration de succession.

● Une chambre à coucher.

L'ŒUVRE DE TOUS

Les régions sont constituées. Le
8 septembre, chacun a pris ses res-
ponsabilités. Dans les grands cen-
tres, les sections vont donc démar-
rer. C'est par leur intermédiaire que
notre activité sociale prendra son
vrai sens : Regroupement, Entraide,
Fêtes, Réunions. Quel programme !
Déjà, la Loire est à l'œuvre. Et le

Nord ! Ohé ! Lagache, Huet, Son-
tag. Ohé ! Alison. Ohé ! Villers.
Ohé ! Morelle, Oxcomb, Denis,
avec une équipe comme
cela, ça doit gazer.

Aurons-nous une réunion avant fin
novembre, à Lille pour le Nord, à
Lens ou ailleurs pour le Pas-de-
Calais ?

LA FAMILLE VI A

MARIAGES

Nous nous réjouissons d'apprendre
le mariage de :

Roger HAMON avec Mlle Jacqueline
SEMELIER, le 11 août 1945.

Roger ESTEBE avec Mlle Ginette
SERVIS, le 14 août 1945.

José PRUDHOMMEAUX avec Mlle
Jacqueline LEBEL, le 25 août 1945.

Lucien ROUSSEL avec Mlle Made-
leine ALEXIS, le 15 septembre 1945.

Jean GUERNUT avec Mlle Theod-
lia BRUCQ, le 12 septembre 1945.

GIRAUDEAUX avec Mlle LAZZA-
ROTTI, le 29 juin 1945.

MEYRIEUX avec Mlle GRAND.

Francis DAILLE, le 1er août 1945.

Robert CHARLES avec Mlle Yvonne
GOUGE, le 15 septembre 1945.

Nos très vives félicitations aux
jeunes époux et nos meilleurs vœux
de bonheur.

NAISSANCES

Le Docteur et Mme Jacques DUJAR-
DIN sont heureux de vous faire part
de la naissance de leur fils FRANÇOIS,
le 16 mars 1945.

Emile LAGACHE et Madame sont
heureux de vous faire part de la nais-
sance de leur fils JEAN-MAX, le 1er
octobre à 10 h. 30.

Jacques et Michel BLANQUI-CU-
REL sont heureux de vous annoncer
la naissance de leur petit frère ALAIN,
le 1er juillet 1945.

Maurice COQUEL dit « Le Barbu »
et Madame sont heureux de vous faire
part de la naissance de leur fils MAX.

Nos vœux sincères de bonheur à
cette génération de la Paix.

DECES

Le malheur frappe aussi notre fa-
mille :

Edouard BLOQUEZ à la douleur de
nous annoncer le décès de sa mère Mme
Bloquez.

M. et Mme Roger HAMON ont la
douleur de vous annoncer la mort de
leur mère Mme Hamon.

M. et Mme DELAVAQUERIE ont
la douleur de vous annoncer le décès
de leur mère Mme Delavaquerie.

M. Jean RICHARD-DEHAIS nous
apprend le décès de son fils notre ca-
marade Claude Richard-Dehais, ancien
P.G. engagé dans la division Leclere,
mort pour la France le 17-11-44 au com-
bat de Brementil (Vosges).

Notre camarade M. l'Abbé AR-
NAUD a la douleur de nous annoncer
le décès de sa mère, Mme Arnaud, sur-
venu le 14 septembre 1945.

Certains de nos camarades sont
tombés depuis leur rapatriement :
Louis DUCREUX, tué le 6-6-44 en
portant secours au cours d'un bombar-
dement.

Romain LIEBERT, décédé quelques
jours après son rapatriement.

PLAETVOET, VIALA, KEWE,
BERTHELOT, sont décédés à l'hôpital
quelques jours après leur arrivée.

CRAMOISAN est décédé à Rouen en
juin.

La triste liste s'allonge tous les
jours.

L'Amicale du Stalag VI A s'associe
à la douleur des familles de nos ca-
marades. Que celles-ci trouvent l'œu-
verence de la sympathie attristée de
la grande famille du VI A.

● Une bicyclette.

Pensons à nos allongés

De nombreux camarades attendent
dans les hôpitaux le moment où ils
pourront enfin connaître la vie nor-
male.

Ils ont retrouvé leur patrie, mais
ils ignorent la joie d'un chaud foyer
enfin retrouvé. La captivité se pro-
longe pour eux. Pensons à eux.

AZEMA Justin, Hôpital complémen-
taire, à Parpen, Pavillon D, Tou-
louse (Haute-Garonne).

MAZET Henri, Hôpital Desgen,
Lyon (Rhône).

LELEU Georges, Sana d'Angerville,
Hauteville (Ain).

TERRISSE, Hôpital Bégin, Paris.

BOULANT, Hôpital du Val-de-
Grâce, Paris.

ORSIER Oscar, Hôpital Cochin, Pa-
ris, demande des nouvelles de
Guiollet.

PARIZET, 25, avenue Foch, à Pan-
tin (Seine).

FOUILLARD, Sana de Villiers-sur-
Marne.

CHAPUY Georges, Sana militaire,
Les Gravières, à Enval (Puy-de-
Dôme).

THIERS, C.H., C.-R.F., La Mem-
brolle-sur-Choisille (Indre-et-L.).

FOUCHER, Hôpital militaire Bé-
gin, Paris.

BALL SOLLIER, (Hôpital complé-
mentaire, Villa des Fleurs, à
Vence (A.-M.).

COTTARD, Hôpital Bégin, Paris.

CHRETIEN, Hôpital Bégin, Paris.

MINUTE... PAPILLON!

La question de local

Les camarades qui sont venus
nous voir au siège ont pu s'étonner
des conditions dans lesquelles nous
travaillons.

Dans une pièce sombre, neuf per-
nnes travaillent, représentant tout
le Werkreiss 6. Toute la journée
c'est un défilé incessant de visites.
Il faut se déranger pour téléphoner
et à chaque fois c'est dix minutes de
perdues.

Nous ne pouvons pas continuer à
travailler dans ces conditions. Nous
voulons recevoir décemment les ca-
marades qui viennent et non pas
dans un remue-ménage incessant, sur
le coin d'une table. Nous voulons un
local qui soit un chez-nous, un fo-
yer pour la famille VI A. Pour cela,
aidez-nous à trouver, à Paris de pré-
férence à un point central, un local

de 20 à 30 m2 où nous pourrions nous
installer ; conditions essentielles :
TELEPHONE.

Cherchez avec nous à droite et à
gauche, au-dessous et au-dessus. Nous
devons trouver ce local sans retard.

A la première indication, télépho-
nez à ROUSSEL : TRINITE 78-44,
poste VI A.

Une histoire

Le soldat Jules sort du coiffeur et
se dirige vers la caserne.

Il rencontre son adjudant qui re-
vient de la pêche, canne sur l'épaule.

—Tiens, lui dit l'adjudant, puisque
tu retournes au quartier, portes dono
mes affaires au bureau.

— Bien m'adjudant.

Jules se charge de la canne à pêche
et de la musette et poursuit son che-
min.

Quelque cent mètres plus loin, il
croise son Colonel qui l'arrête et lui
dit :

— Alors, on revient de la pêche ?

— Non, mon Colonel, je viens du
coiffeur.

Le soldat Jules n'a pas encore com-
pris pourquoi on lui a collé 12 jours
de salle de police pour se moquer de
ses supérieurs.

« Quand un Géfang rencontre
un autre Géfang » (Air connu !)

Il y a aussitôt des liens qui se re-
nouent, on échange des souve-
nirs, des adresses autour de demis
bien tassés, et l'on repart dans l'a-
venture !

Mais si toutes les professions P.G.
se donnaient mutuellement la préfé-
rence, ne croyez-vous pas qu'on pour-
rait construire une chaîne solide et
intéressante entre l'épicier, le cordon-
nier, l'instituteur, le mineur.

Cette entraide professionnelle de-
vrait se réaliser sur le plan local en-
tre les P.G. de tous les Stalags. Mais
en attendant, nous demandons au
VIA de se faire connaître rapide-
ment.

Par exemple, nous possédons pour
les « Lillois » : imprimeur, tailleur,
épicier ; pour les Lyonnais, mar-
chands de meubles ; pour les Pari-
siens, mais écrivez-nous vite pour
que dès ce prochain numéro paraisse
une première liste de « commerçant
A PRIX VI A ». Profitez de votre
bulletin d'adhésion.

NOM :

PRENOMS :

ADRESSE :

MATRICULE : Stalag VI A ou Stalag :

KOMMANDO : du au

KOMMANDO : du au

KOMMANDO : du au

Libéré le :

Situat. de famille : Marié, veuf, célibat.

..... Nombre d'enfants :

Profession : (Employé) 1° Sexe : né le

(Employeur) 2° Sexe : né le

Branche dans laquelle je puis rendre 3° Sexe : né le

service aux VI A : 4° Sexe : né le

P.-S. — Rayer les mentions inutiles.

Le 8 septembre, les hommes de confiance des Kommandos ont fixé
à l'unanimité la cotisation à 120 francs.

LOIRE

La section de la Loire a pris les
devants. Sous l'impulsion de IM-
BERT, du 715-F, la cohésion est déjà
faite et l'activité de la section se ma-
nifeste par le Bal de nuit dont nous
parlons ailleurs, et ce n'est pas tout.
Laissons parler IMBERT :

Une réunion s'est tenue à Saint-
Etienne, le jeudi 13 septembre, où
un compte rendu détaillé de nos
séances de travail de Paris fut
donné.

C'est avec plaisir que tous les
membres présents ont partagé notre
idéal : Travailler sur le plan natio-
nal.

Après avoir donné tous renseigne-
ments utiles à nos camarades pré-
sents sur notre mouvement VI A,
l'unanimité de ces membres s'est
prononcée pour notre Œuvre d'en-
traide. En effet, le résultat ne se
fit pas attendre, puisque 40 mem-
bres ont versé leur cotisation an-
nuelle de 120 francs.

Une permanence est organisée
chaque samedi à notre Siège celle-
ci a débuté le 15 septembre 1945, de
17 à 19 heures. Cinq nouveaux mem-
bres se sont faits inscrire.

La vente des insignes au profit de
notre Caisse de secours a obtenu
jusqu'à présent un gros succès, puis-
qu'à ce jour, 60 insignes ont été déjà
vendus.

Dans la Loire, qu'avait-on fait
avant notre retour ? Nos Amicales,
bridées à l'intérieur du M.N.P.
G. D., s'étaient simplement occupées
de l'accueil, la tâche était lourde,
elle a été bien exécutée. Mais pour
l'avenir, rien n'était prévu, rien ne
se faisait. Nous, nous ne voulions pas
que notre Amicale VI A dégénère
aussi nous avons, au cours d'une
première réunion, élu un Bureau. Il
figure des P. G. rapatriés il y a quel-
ques mois et d'autres rapatriés en
mai 1945 :

Président : IMBERT, ex-homme de
confiance du Kommando 715-F.

Secrétaire : MEYRIEUX.

Secrétaire-adjoint : PEURIERE.

Trésorier : BRUYAS.

Trésorier-adjoint : JULLIARD.

Membres : BERNARD et BUS-
SIERE.

Les 5, 6, 7 et 8 septembre, IM-
BERT se rendait à Paris, assistait à
cette première Assemblée nationale
où il recevait des directives précises.
Nous pouvons actuellement travail-
ler et surtout faire du bon travail.

L'entraide matérielle et morale ne
sera pas pour les anciens du VI A
une utopie mais une réalité.

● Un poste de T. S. F.

● Une chambre à coucher.

● Une bicyclette.

● Une chambre à coucher.

● Une chambre à coucher.